

# ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ALLET

Programme vacances fin d'année

du 20 au 24 décembre 2021

6 - 14 ans

Noël en folie

Pôle accueil inscription  
Tél. : 04 75 79 45 79

L'accueil des jeunes se fera dans les locaux de  
l'Ecole Jacques Reynaud  
de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h  
fermeture exceptionnelle à 17 h le 24 décembre



BOURG-LES-VALENCE

**Lundi** > Jeux de connaissance / Jeux collectifs / Arts créatifs

**Mardi** > Sortie Laser Game + Bowling

**Mercredi** > Arts créatifs / Sortie cinéma pathé

**Jeudi** > Jeux collectifs / Spectacle de Magie

**vendredi** > Sortie patinoire / crêpes Party + Déballage Cadeaux

Prévoir une tenue adaptée aux activités, une deuxième paire de basket pour la pratique de l'activité en intérieur, une bouteille d'eau et un sac à dos.

Pour la sortie patinoire prévoir une deuxième paire de chaussettes, une paire de gants (obligatoire), un bonnet et des vêtements chaud voir de rechange.

Le centre de loisirs **ne fournit pas** les repas mais le goûter oui !

Le repas est fourni par les familles dans un sac isotherme avec pain de glace.

Suivant les aléas les activités peuvent être modifiées et / ou remplacées par une autre activité

**Pour les sorties, les enfants âgés de 12 ans et plus devront se munir d'un pass sanitaire.**

## Inscriptions, tarifs et règlement

Vous ne l'avez encore jamais inscrit à l'accueil de loisirs de l'Allet, pensez à venir ouvrir vos droits (inscription administrative) auprès du pôle accueil inscription (PAI). **Cette inscription préalable est nécessaire pour procéder aux réservations pour ces vacances et les suivantes.**

La réservation sera validée après réception complète des documents et renseignements demandés.

**Attention :** pour les activités aquatiques, une attestation de « savoir nager » est demandée.

### Reservations du 22 novembre au 3 décembre 2021

sur le portail famille sur [www.portailfamilleblv.ciril.net](http://www.portailfamilleblv.ciril.net) ou directement en passant par le site de la ville de Bourg-lès-Valence à la rubrique portail famille.

### Pour toute information sur les inscriptions

> concernant les inscriptions, contacter l'accueil du P.A.I au 04 75 79 45 79.

> Sur le contenu pédagogique et les activités : Benjamin MOUTON ou Jérémy GIROUIN au 06 25 39 43 00

*Pour bénéficier des aides aux vacances de la CAF, votre enfant doit être présent toute la journée, sans interruption pour le temps de midi. Les séjours doivent être de 3 jours minimum par période de vacances, non nécessairement consécutifs.*

QF	Journée (repas fournis par les parents)
Moins de 360	6,50€
360 à 564	7,00€
565 à 715	7,50€
Plus de 715	8,00€

QF	Montant de l'aide journalière
Jusqu'à 359	5,00€
360 à 564	4,40€
565 à 715	3,40€